

La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation.

Si non spécifié, il faut considérer une absence d'alternatives à l'application de produits phytosanitaires. Toutes les méthodes de lutte alternatives à la chimie sont consultables sur les guides cultures des chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté.



METEO

Il est tombé de 10 mm à 23 mm cette semaine passée.
Cette semaine à venir se radoucira, sera peu pluvieuse, avec quelques journées venteuses.

Sencrop à l'essai



Pluie et températures



Prévisions saisonnières



2021 – pluviométrie et températures



POSTE	2021		70							
	CHARGEY LES GRAY		RIOZ		VENISEY		FROTEY LES VESOUL		VILLERSEXEL	
Mois	Temp MOYENNE (°C)	Pluie (mm)								
Janvier	2,8	75,8	2,7	99,2	2,5	113,2	2,2	105,4	2,3	175,4
Février	6,3	48,2	5,8	60,0	5,6	52,0	6,2	40,2	5,2	45,8
Mars	5,9	44,0	5,8	48,8	5,3	52,2	5,7	41,8	5,6	60,8
Avril										
Mai										
Juin										
Juillet										
Août										
Septembre										
Octobre										
Novembre										
Décembre										
Total	5,0	168,0	4,8	208,0	4,5	217,4	4,7	187,4	4,4	282,0

Le réseau de stations météo connectées de la Chambre d'agriculture de Haute-Saône s'agrandit.

👉 Jeudi 18 mars 2021, installation de 2 nouvelles stations sur les parcelles de [Vesoul Agrocampus](#) à Port sur Saône. Réalisée dans le cadre d'un TP avec les élèves de 1ère année BAC PRO agroéquipement, la mise en service des stations Raincrop et Windcrop a été suivie d'une phase de présentation en salle de l'application SENCROP, notre partenaire technique. Les responsables de l'exploitation de [Vesoul Agrocampus](#) vont maintenant accéder à ce nouveau service sous forme d'un abonnement annuel.

Le réseau départemental compte actuellement 42 stations, vous pouvez donc dès à présent vous connecter gratuitement sur les stations proches de chez vous pour découvrir les nombreuses fonctionnalités proposées.

Pour rejoindre le réseau, il vous suffit de cliquer sur le lien suivant : <https://network.sencrop.com/.../056b39a0-7fdb-11ea-b2d1...>





Stade et état des cultures

Les colzas sont dans 75% au stade E (boutons séparés). La floraison est proche.

Colzas prêts à fleurir : KWS Feliciano

et

LG Aviron



Insectes - méligèthes

Il fait froid, les méligèthes sont actuellement absents des parcelles.

Les **méligèthes** sortent massivement lors de 3- 4 journées à plus de 18°C de température max. Nous n'aurons pas ces conditions météo cette semaine. Ils s'installeront doucement dans les parcelles sans caractère invasif.

Conseil

Ne pas stresser ! Ne pas se précipiter !

Il convient d'attendre que les méligèthes s'installent avant d'appliquer un insecticide.

- *Un certain nombre de parcelles fleuriront sans problème. En effet, une grande majorité des colzas sont en bonne santé, ils ont de l'eau aux pieds et ont donc de grandes capacités de compensation.*
- *Alors que d'autres parcelles de colza seront davantage exposées aux coléoptères :*
 - *variétés et zones tardives*
 - *parcelles à peuplement faible*
 - *parcelles attaquées par grosses altises et CBT*
- *Attendre le stade E (inflorescence dégagée et boutons floraux développés) pour évaluer au mieux le risque et décider de faire ou non un insecticide.*
- *Surveillez toutes les parcelles, qu'elles soient isolées ou non.*

- *Un risque existe si :*
 - *plus de 10 méligèthes par inflorescence sur beau colza*
 - *beaucoup de boutons sont perforés et floraison qui tarde à démarrer*

Les conditions d'observations et de traitements seront certainement réunies la semaine prochaine.

Il est possible d'attendre le prochain bulletin.

Laissez des témoins non traités !

Abeille





Attention au respect de la réglementation « abeille ».

- Les colzas sont proches de la floraison, il convient donc de ne pas utiliser les spécialités insecticides qui n'ont pas la mention abeille sur des colzas avec présence de fleur dans la parcelle.
Bien lire les étiquettes de produits !
Les abeilles butinent à partir de 11°C. Si nécessaires, les traitements doivent être réalisés tard le soir et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil pour préserver les autres pollinisateurs.
- Ne pas mélanger les insecticides et les fongicides sur colza.

Liste des spécialités ayant la mention abeille et efficaces sur méligèthes :

- | | | | |
|---|---|---|---|
| - MAVRİK SMART 0.2 l/ha |  | Spécialité soft vis-à-vis des pollinisateurs
2 applications autorisées par campagne
Traiter le soir après le coucher du soleil |  |
| - TREBON 30 EC 0.2 l/ha |  | 1 seule application autorisée par campagne
Traiter le soir après le coucher du soleil | |

Liste des spécialités ayant la mention abeille mais inefficaces sur méligèthes :

- | | | |
|--|--|-----------------------------------|
| - DUCAT
- FURY 10 EW
- KARATE ZEON
- MAGEOS MD
- DECIS EXPERT et PROTECH
- SUMI ALPHA
- MANDARIN PRO |  | Inefficaces contre les méligèthes |
|--|--|-----------------------------------|

Liste des spécialités homologuées sur méligèthes mais interdites d'utilisation en présence de fleurs :

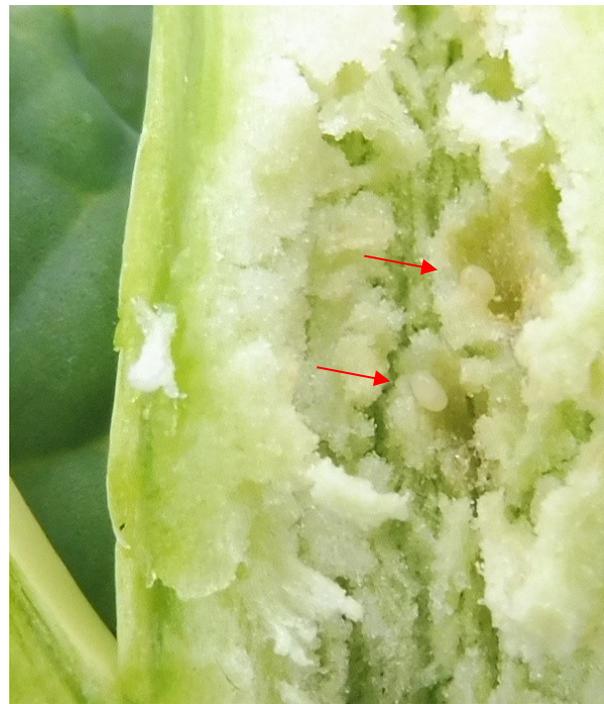
- | | | |
|---|---|--|
| - NEXIDE
- KARAKAS |  | Pas de mention abeille
Ne pas utiliser ces spécialités sur parcelles avec présence de fleurs
Inefficace contre les méligèthes |
| - STEWARD - EXPLICIT EC |  | Pas de mention abeille
Ne pas utiliser ces spécialités sur parcelles avec présence de fleurs
Traiter le soir après le coucher du soleil
ZNT Riverains de 20 m |
| - BORAVI WG |  | Pas de mention abeille
Ne pas utiliser ces spécialités sur parcelles avec présence de fleurs
Eviter d'utiliser cette spécialité, toxique pour l'utilisateur.
A réserver pour la lutte contre les grosses altises
ZNT Riverains de 20 m |

Insectes – Charançons de la tige adultes

Des déformations dues aux piqûres de gros charançons du colza sont visibles sur 80% des plantes dans cette parcelle



Les œufs n'ont toujours pas éclos



BLE

Stade et état des cultures

75% des blés atteignent le stade épi 1 cm.

Chevignon...
Epi 1 cm

Semés le 15/10

...Garfield
Fin tallage

Absalon de maïs qui n'a reçu que du digestat.



Fertilisation azotée

Pilotage de l'azote

Nous avons piloté les modalités de l'essai la semaine dernière.



Toutes les modalités qui ont déjà reçu de l'azote n'ont pour l'instant pas faim.

Les modalités qui n'avaient toujours pas été fertilisées ont reçu 80 U N le 18 mars, l'indice de nutrition azotée était faible, de 0.65. Le RSH est de 70 unités sur ce site.

0 azote...

...

50 U le 16 février puis 80 U le 3 mars



Risque de verse

Conseil

Seules les variétés sensibles à la verse qui ont levé tôt début octobre, semées épaies, méritent d'être surveillées. Pour celles et ceux qui souhaitent réguler leur blé, attendre des bonnes conditions météorologiques. Il sera possible de trouver des bonnes conditions pour réguler les blés cette semaine avec des spécialités à base de chlorméquat.

Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté



	Stades de développement						Coût €/ha	IFT
	Epi 0,5 cm	Epi 1 cm	Epi 3 cm	1 nœud Epi 4-5 cm	2 nœuds Epi 10-12 cm	Dernière feuille		
Très faible	Impasse						0	0
Faible à Moyen	COURTEX C3* 2 l						5	1
	CYTER* 1,5 l						7,5	0,75
	MEDAX MAX 0,3 Kg						16,5	0,4
	MODDUS, TRIMAXX 0,4 l						8-16	0,8
	ORFEVRE, FABULIS OD 0,75 à 1 l						15-21	0,5 - 0,66
	TERPAL 1,5 l						19,5	0,75
	ARVEST, BOGOTA PLUS 1,5 l						14-16	0,8
Élevé à très élevé	COURTEX C3* 2 l						16-17	1,6
	COURTEX C3* 2 l						24,5	1,75
	COURTEX C3* 2 l						20,5	1,6
	COURTEX C3* 2 l						20,5	1,6

Spécialités	Conditions climatiques			Dans les 3 jours suivants T°C moyenne requise
	Le jour du traitement			
	T°C mini requise	T°C moyenne requise	Eviter de traiter au-dessus de	
Spécialités à base de chlorméquat (C3, C5)	-1	+10	+20	+10
CYTER	-1	+6	+20	+8
PROTEG / CISAM	+2	+10	+18	+10
TERPAL	+2	+12	+20	+12
Autres C3+éthéphon	+2	+12	+20	+12
MODDUS	+2	+10	+18	+10
MEDAX MAX	+2	+8	+25	+8
MEDAX TOP	+2	+8	+25	+8
TRIMAXX	+2	+10	+18	+10
FABULIS OD / ORFEVRE	+2	+8	+25	+8

Remarque : En cours de campagne, des ajustements sont possibles en fonction du climat et de l'état de la végétation.
(*) : Certaines spécialités sont désormais interdites en mélange (classées H301). Se référer aux étiquettes.

Désherbage des blés sous couvert de légumineuses

Voir Agrosaône N°7.

Attendre le stade 1 à 2 nœuds et de la chaleur pour réguler les légumineuses.

Désherbage : rattrapages spécifiques

Voir Agrosaône N°8.

Attendre le stade 1 à 2 nœuds et de la chaleur pour désherber avec des hormones.

Piétin verse

Risque faible cette année, les symptômes sont inexistant actuellement.

Les parcelles qui pourraient mériter une surveillance des symptômes sont :

- Les variétés sensibles (APACHE - NEMO - OREGRAIN) semées tôt (fin septembre) et épaies
- Dans les limons
- Blé sur blé sans labour
- Blé tous les 2 ans avec labour tous les ans



ORGE HIVER

Stade et état des cultures

Stade épi 1 cm dans 75% des situations. Les semis de fin septembre approchant du stade 1 nœud.



VERSE

Conseil

Éviter de réguler les orges cette semaine.

Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté



LES SENSIBILITÉS VARIETALES



Variétés peu sensibles	AMANDINE - CARTEL - HIRONDELLA - KWS FARO - KWS JOYAUX - KWS TONIC – LG ZEBRA – MALTESSE- MASCOTT - VOLUME (hyb)
Variétés moyennement sensibles	AMISTAR - CASINO – DEMENTIEL - JOKER - KWS BORRELLY – LG CASTING - MANGOO (hyb) - MEMENTO - PASSEREL - PIXEL - TATOO (hyb) - TEKTOO (hyb) - VISUEL
Variétés sensibles	ABONDANCE - COCCINEL - ESTEREL - ETINCEL - ISOCEL - KWS JAGUAR - KWS OXYGENE - MARGAUX - RAFAELA - TOUAREG

Facteurs à risque : le risque de verse est plus fort sur les fortes densités, avec des fumures élevées, en printemps humide et avec peu de luminosité.



						Coût €/ha	IFT	
Risque faible Variété peu sensible Potentiel faible (< 60 q)	Impasse					-	-	
Risque moyen Variété moyennement sensible Densité ou tallage élevé Excès d'azote	TERPAL 2 l				PAS DE REGULATEUR SUR BARBES SORTIES	15 à 26	0,8	
	ARVEST 2 l MEDAX MAX 0,3-0,4 kg MEDAX TOP 0.8-1 l PROTEG DC 0,3-0,4 l ORFEVRE/FABULIS OD 1 l MODDUS ou TRIMAXX 0,5 l					13	0,7	
ETHEVERSE 0,7 l				24 à 27		1 à 1,13		
Risque fort Variété sensible Densité ou tallage élevé Excès d'azote	TERPAL 1,5 l		ETHEVERSE 0,3 - 0,5 l				19 à 30	0,8 à 1
	ARVEST 1,5 l MODDUS ou TRIMAXX 0,5 l		ETHEVERSE 0,3 - 0,5 l				25 à 30	
	MEDAX TOP 0,8 l MEDAX MAX 0,4 kg		ETHEVERSE 0,3 - 0,5 l					

Equivalences : ETHEVERSE = CERONE, BAIA, CYBELLE, ETEPHON

Voir la composition des produits

[MODDUS](#) - [ARVEST](#) (mélange interdit) - [TERPAL](#) - [MEDAX TOP](#) - [MEDAX MAX](#) - [ETHEVERSE](#) - [TRIMAXX](#) - [ORFEVRE](#)



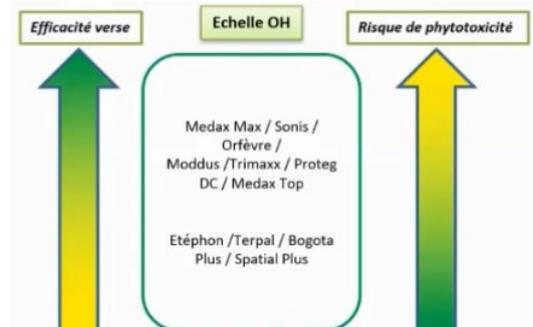
Les régulateurs peuvent être préjudiciables au rendement lorsqu'ils sont appliqués lors de mauvaises conditions météo. Plus le régulateur est efficace, plus le risque de phytotoxicité est important. Voir résultats Arvalis ci-dessous.

Comparaisons régulateurs en orge d'hiver

Des pertes de rendement parfois significatives après application (conditions climatiques)

Note Verse dans TNT =>		0]0;3]]3;6]]6;10]
Arvest	nb essais	10	2	2	3
	Gain de rdt moyen (q/ha)	-1.3	1.6	3.7	4.7
	Amplitude (q/ha)	-12.6; 2.3	1.4; 1.8	0; 7.4	1.4; 7.5
Terpal	nb essais	8	3	3	9
	Gain de rdt moyen (q/ha)	0.2	0.1	1.4	1.5
	Amplitude (q/ha)	-2.5; 4.9	-2.3; 1.3	-0.5; 4.4	-31.2; 17.3
Moddus	nb essais	11	7	7	6
	Gain de rdt moyen (q/ha)	0.3	2.4	3.1	2.6
	Amplitude (q/ha)	-4.6; 4.9	-3; 3.2	-1; 15.1	-1.4; 5.1
Sonis	nb essais	4	2	2	5
	Gain de rdt moyen (q/ha)	0.7	-1.6	7.2	2.9
	Amplitude (q/ha)	-7.6; 5.2	-6.5; 3.3	7.2; 7.2	0; 4.9
Medax	nb essais	2	-	3	-
	Gain de rdt moyen (q/ha)	1	-	5.7	-
	Amplitude (q/ha)	0.8; 1.2	-	-4; 1.1	-
Etheverse	nb essais	21	5	13	12
	Gain de rdt moyen (q/ha)	-4.1	3.7	3.7	5.7
	Amplitude (q/ha)	-4.3; 4.8	1.8; 5	-0.3; 12.3	-3.3; 26.4

Une hiérarchie produits peu différenciée dès lors que les conditions d'application sont respectées



ARVALIS
Institut du végétal

Maladies

Contrairement aux autres années où la rhynchosporiose fait parler d'elle, les orges sont plutôt saines. On y trouve bien sûr quelques taches de rhynchosporiose ou helminthosporiose mais rien de grave.

Taches fraîches de rhynchosporiose



Vieilles taches de rhynchosporiose



Taches d'helminthosporiose



Orge fourragère Borelly semée fin septembre
Epi 3-4 cm
Quelques rares taches d'helmintho



Orge fourragère Coccinel semée mi-octobre
Epi 1 cm
Quelques rares taches de rhyngo



Orge brasserie Eticel semée fin septembre
1 noeud
Quelques rares taches de rhyngo



Orge brasserie Faro semée 9 octobre
Epi 1 cm
Quelques rares taches de rhyngo



Orge brasserie Joyau semée 9 octobre
Epi 1 cm
Quelques rares taches de rhyngo



Sensibilité des variétés aux maladies

 	Variétés peu sensibles AUGUSTA - KWS CASSIA - KWS JOYAUX - LG ZEBRA - MEMENTO - SY GALILEO
	Variétés moyennement sensibles AMANDINE - AMISTAR - CASINO - COCCINEL - (DEMENTIEL) - KWS BORRELLY - KWS JAGUAR - LG CASTING - MARGAUX - MANGOO - MEMENTO - PIXEL - SY BOOGY - TEKTOO - VISUEL
	Variétés sensibles ABONDANCE - ETINCEL - KWS FARO - KWS TONIC - HIRONDELLA - ISOCEL - JOKER - (MASCOTT) - MALTESSE - PASSEREL - RAFAELA - TOUAREG

Légende : (variété) : Nouvelle variété, tolérances aux maladies à confirmer.

Conseil

Pour celles et ceux qui souhaitent raisonner les interventions, un état des lieux pourra être fait cette fin de semaine. L'impatte du T1 sera certainement possible dans beaucoup de situations. Attendre les prochains bulletins.



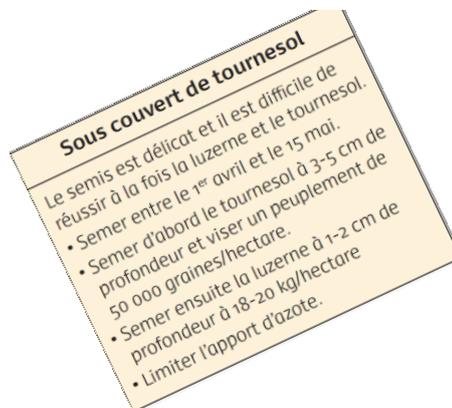
TOURNESOL

Guide 2021

Le guide tournesol 2021 est disponible ([cliquez](#))



On reproche souvent au tournesol de salir les parcelles, pourquoi ne pas lui associer une autre espèce comme la luzerne ? ([voir guide luzerne](#))



Semis

Les semis vont pouvoir débuter la semaine prochaine à condition que le sol soit bien ressuyé.

IMPLANTATION

DATE DE SEMIS

Le semis doit être réalisé sur un sol ressuyé et suffisamment réchauffé (8°C à 5 cm de profondeur). L'objectif est d'assurer une levée rapide et homogène. D'une part, pour limiter la sensibilité aux oiseaux et/ou aux limaces et, d'autre part, pour permettre une récolte précoce (compromis rendement/qualité). **La date de semis optimale est comprise entre le 1^{er} et le 15 avril.**

DENSITÉ DE SEMIS

L'objectif est d'obtenir 50 à 60 000 pieds levés (pour un écartement de 50 – 60 cm).

Type de sol	Objectifs plantes levées	Nombre de graines à semer par ha
Sols profonds	55 - 60 000	70 – 75 000
Sols superficiels	45 - 50 000	60 – 65 000

Le tournesol compense mal une hétérogénéité de peuplement. Veillez à soigner le semis (vitesse adaptée : 5 km/h, profondeur de semis, préparation fine de sol).

Profondeur de semis

2-3 cm en bonnes conditions, 4-5 cm sur sols desséchés et/ou si un désherbage mécanique de prélevée à la herse étrille est prévu.

Ecartement entre les rangs

40 à 60 cm.

La perte est en moyenne de 2 q/ha si l'écartement est de 80 cm. Pour un écartement supérieur à 60 cm, il faut respecter un minimum de 20 cm entre plantes sur la ligne.

Cas du retournement d'une parcelle : il faut tenir compte de la densité mais surtout de la régularité du peuplement :

- si peuplement régulier et > à 25 à 30 000 pieds/ha ⇒ maintenir la parcelle.
- si peuplement irrégulier mais ≥ 35 000 pieds/ha ⇒ maintenir la parcelle. Dans ce cas, les pertes s'échelonnent entre 3 et 6 q/ha.

DESHERBAGE

Afin de limiter la contamination des eaux, ne pas utiliser de produits à base de S-Métolachlore sur les zones de captage ! En dehors des captages, limiter la dose à 1000 g/ha.

Les graminées peuvent être gérées avec des herbicides de postlevée avec faible grammage de matière active.

Voir les stratégies désherbage ci-dessous

Extrait du guide cultures des chambres d'Agriculture Bourgogne Franche-Comté



Semis		Levée	2 F	Coût (€/ha)	IFT
Flore classique + crucifères (moutarde, colza)					
ATIC AQUA 2,2 l/ha *	RACER ME 2 l/ha			86 à 100	1,5 à 1,8
OU MERCANTOR GOLD 1 l/ha si risque graminées	OU CHALLENGE 600 3 l/ha				
Efficacité plus régulière si le MERCANTOR GOLD est incorporé sur 3 cm.					
Meilleure efficacité si ATIC AQUA 400 est incorporé sur 6-8 cm dans la semaine après l'application. Privilégier ATIC AQUA en cas de fortes pressions renouées.					
	DAKOTA-P 2,5 l/ha puis RACER ME 1,5 l/ha			93	1,1
Flore classique + ombellifères + crucifères + renouées liseron					
ATIC AQUA 1,75 - 2,2 l/ha *	NOVALL 1,5 - 2 l/ha ⁽¹⁾			82 à 107	1,5 à 1,8
Flore classique + Ambroisies (faible pression)					
MERCANTOR GOLD 1 l/ha	PROMAN 2 l/ha			47	1,3
	MERCANTOR GOLD 1 l/ha + PROMAN 2 - 2,5 l/ha ⁽²⁾			47 à 85	1,4 à 1,5
L'ambrosie nécessite une gestion à la rotation (destruction en interculture et dans les autres cultures de la rotation).					
Flore classique + Gaillets + Ethuses + Morelles					
	NOVALL 1,5 l/ha ⁽¹⁾			57	0,8
si renouées	DAKOTA P 2 - 2,5 l/ha + PROMAN 2 l/ha Se limiter à 2 + 2 sur sols légers, filtrants ou battants			86 à 95	1,1 à 1,2

Légende :

* Possibilité de remplacer ATIC AQUA 2,2 l/ha (formulation micro encapsulée à 455 g/l de pendiméthaline) par PROWL 400 2,5 l/ha (suspension concentrée à 400 g/l de pendiméthaline).

(1) : Ne pas dépasser 1,5 l/ha si taux de matières organiques (MO) inférieur à 1,2 % ou teneur en sable supérieure à 50 %. Ne pas mettre de NOVALL si taux de MO inférieur à 1,2 % ET teneur en sables supérieure à 50 %.

(2) La dose de PROMAN à 2,5 l/ha permet de compenser en partie la baisse du S-métolachlore sur graminées. Ne pas dépasser 2 l/ha sur les sols à taux d'argile inférieur à 15 %.



ORGE de PRINTEMPS semée à l'automne

Stade et état des cultures

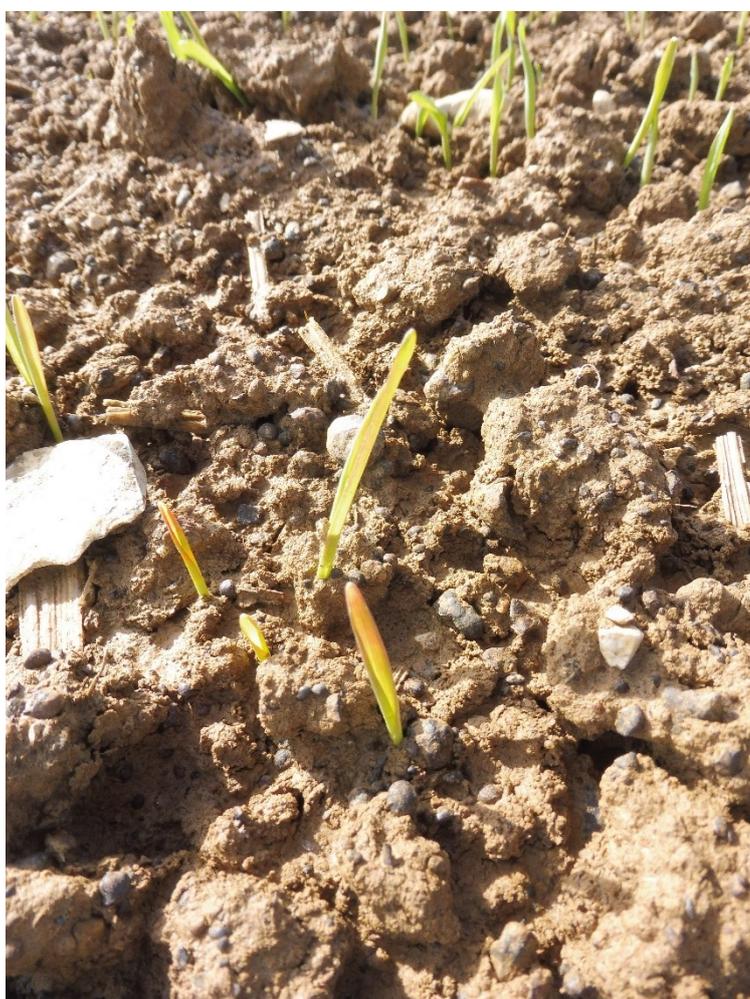
Epi 1 cm à 1 nœud.



ORGE de PRINTEMPS semée ce printemps 2021

Stade et état des cultures

Les premiers semis du 23 février lèvent. Elles ont eu froid (couleur violacée).



Fertilisation azotée

Faire un premier apport d'une cinquantaine d'unités au semis.

Si le premier apport a été réalisé, le second pourra être fait au stade 3 feuilles.



POIS de printemps

Les grains sont en cours de germination pour les semis datant du 1^{er} mars.



POIS d'hiver

Désherbage

Voir Agrosaône N°5.



Couverts – Méteils – Luzerne - Fourrages

LUZERNE

Si vous n'avez pas encore pu semer de luzernes, nous entrons dans la période optimale de semis.

Extraits du guide luzerne GNIS ([cliquez](#))

Semis de printemps

Au printemps, l'implantation est souvent meilleure qu'en fin d'été, mais on n'assurera qu'une demi-production au cours de l'année. Il faut semer dans un sol suffisamment ressuyé et réchauffé. Avant les dates indiquées sur la carte ci-contre, les chances de réussite sont maximales.

Au printemps, les semis doivent être effectués suffisamment tôt pour qu'en cas de sécheresse précoce, les jeunes plantules soient déjà bien enracinées. Dans les zones craignant la sécheresse, les semis de fin d'été sont plus sûrs.

■ Du 20/12 au 20/01
■ Du 20/01 au 20/02
■ Du 20/02 au 20/03
■ Du 20/03 au 20/04
■ En zone de montagne, tenir compte de l'altitude

	Semis de fin d'été	Semis de printemps
Intérêts	<ul style="list-style-type: none"> • Production importante dès le printemps suivant. • Culture en place pendant la phase hivernale. • Adventices moins concurrentielles. • Adapté dans les terres difficiles à exploiter en sortie d'hiver. 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement rapide de la luzerne (température et jours longs). • Reprise du sol facile après un labour d'hiver. • Production de fourrage en début d'été.
Limites	<ul style="list-style-type: none"> • Travail du sol difficile en conditions très sèches. • Risque de manque d'eau dans les semaines suivant le semis • Risque de gel précoce. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de moitié de la production l'année du semis. • Fenêtre de semis réduite. • Risque de sécheresse précoce et de salissement plus élevé.

Intérêts et limites d'un semis de fin d'été ou de printemps.



Campagnols des champs



La colonisation des parcelles agricoles par le campagnol des champs se fait à partir des zones présentant une couverture herbacée permanente (prairies permanentes, bandes enherbées en lisière de champs...) et des zones de végétation semi-permanente (luzernes, trèfles...) vers les cultures. Puisque la prévention passe par une surveillance et un contrôle précoce des populations dans ces milieux il est nécessaire d'engager une lutte raisonnée en basse densité avec des méthodes de régulation assurant le contrôle des populations (travail du sol, entretien des bordures enherbées, pose de perchoirs et/ou de nichoirs, lutte à base de rodenticide, piégeage).

Afin d'intervenir le plus tôt possible, **il est donc primordial de surveiller les parcelles** et d'identifier les réseaux de galeries actifs : présence de débris de végétaux et/ou de crottes cylindriques noires à verdâtres le long des coulées et aux sorties de galeries.

La lutte précoce présente un double avantage, elle permet de limiter l'usage de rodenticide et donc le coût des appâts utilisés mais également de faire des économies en termes de temps passé au traitement.

Seules, les spécialités commerciales à base de phosphore de zinc sont autorisées pour lutter contre le campagnol des champs (Ratron GL et Ratron GW) dans le cadre d'une application manuelle avec une canne distributrice à raison de 2 kg/ha/an avec enfouissement systématique des appâts dans les trous.



Plusieurs projets de recherche/actions conduits en partenariat avec la FREDON BFC sont en cours actuellement sur le finage jurassien :

<https://zaaj.univ-fcomte.fr/spip.php?article122>

Pour plus de renseignements, contactez :

FREDON Haute-Saône

a.lacroix@fdsea70.fr / 03 84 77 14 88

FREDON Bourgogne Franche-Comté

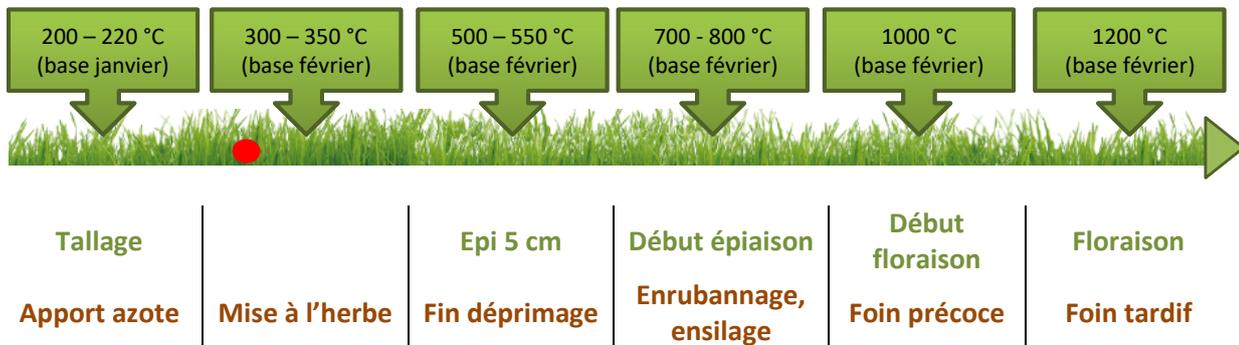
Contact@fredonbfc.fr / 03 81 47 79 20

La FREDON BFC en lien avec la FREDON 70 propose des formations relatives à la « gestion durable des campagnols des champs » à destination des agriculteurs engagés en agriculture de conservation des sols et confrontés à ces rongeurs.

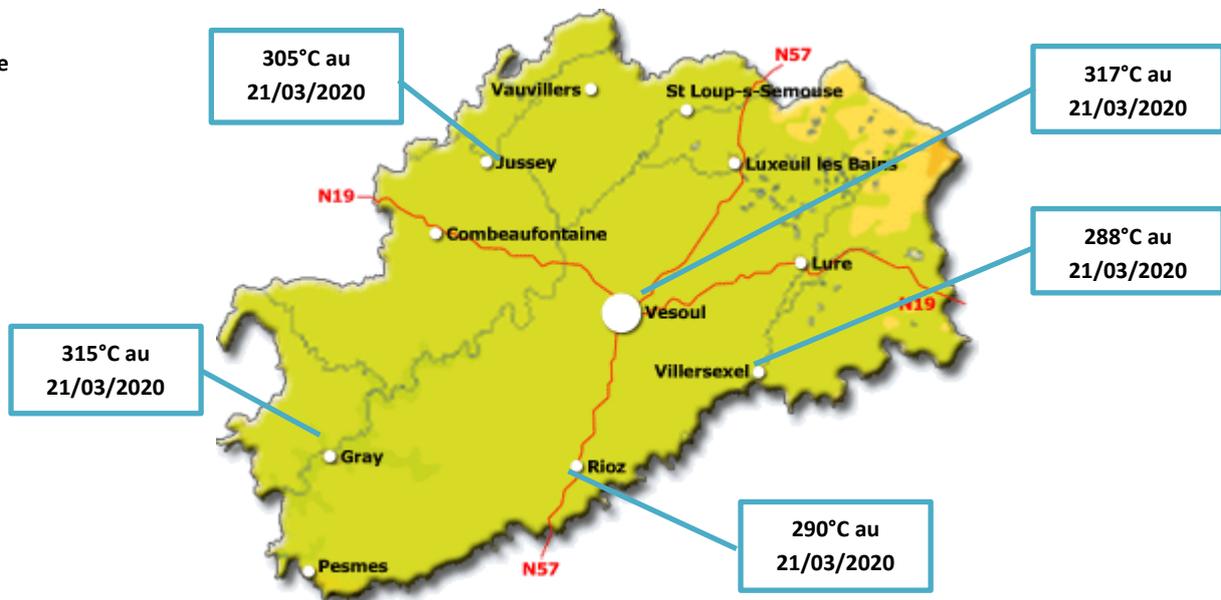


Le coin de l'herbe

● Cumul actuel degrés-jours



°C en base février



Les températures froides de ces derniers jours ont nettement ralenti la pousse de l'herbe.

Pensez à avoir un chargement faible sur les parcelles ou à réduire le temps de séjour des animaux pour limiter le surpâturage et le piétinement des parcelles.

Comment calculer la surface nécessaire au troupeau en fonction de la croissance de l'herbe ? Le tableau suivant donne une idée des surfaces nécessaires pour nourrir un troupeau en ration 100% herbe. A vous d'ajuster en fonction de la complémentation en fourrages.

Période	Potentiel de croissance d'herbe (kg MS/ha/jour)	Quantité de MS d'herbe offerte	Surface de pâturage nécessaire par VL	Exemple pour un troupeau de 50 VL*
Avril	50	15 kg MS	15/50 = 30 ares	16,5 ha
Mai	60		15/60 = 25 ares	13,75 ha
Juin	40		15/40 = 38 ares	21 ha
Juillet	30		15/30 = 50 ares	27,5 ha

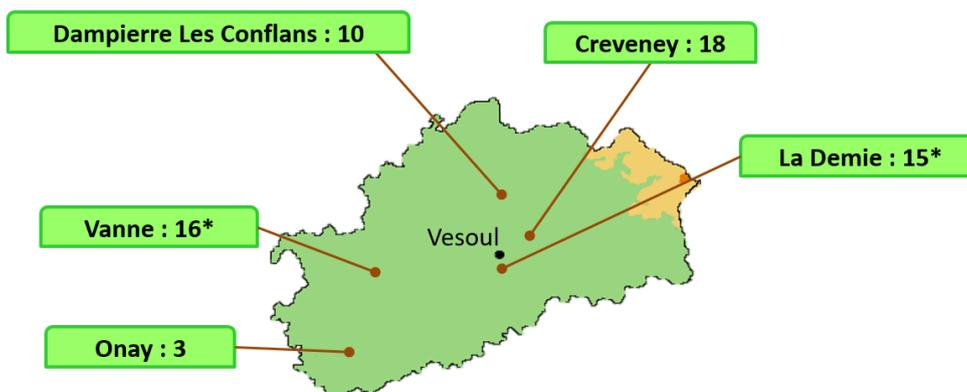
* Surface théorique à laquelle on a ajouté 10% de marge de sécurité

Croissances d'herbe mesurées par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône cette semaine :

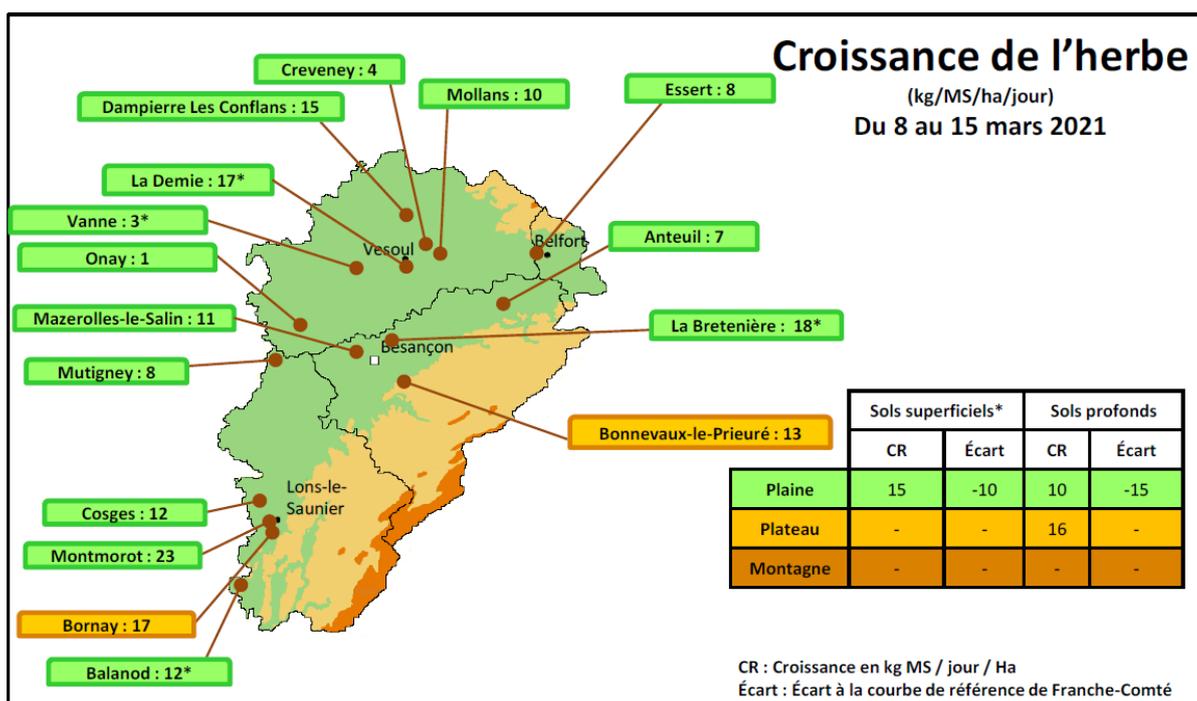
Croissance du 16 au 22 mars 2021

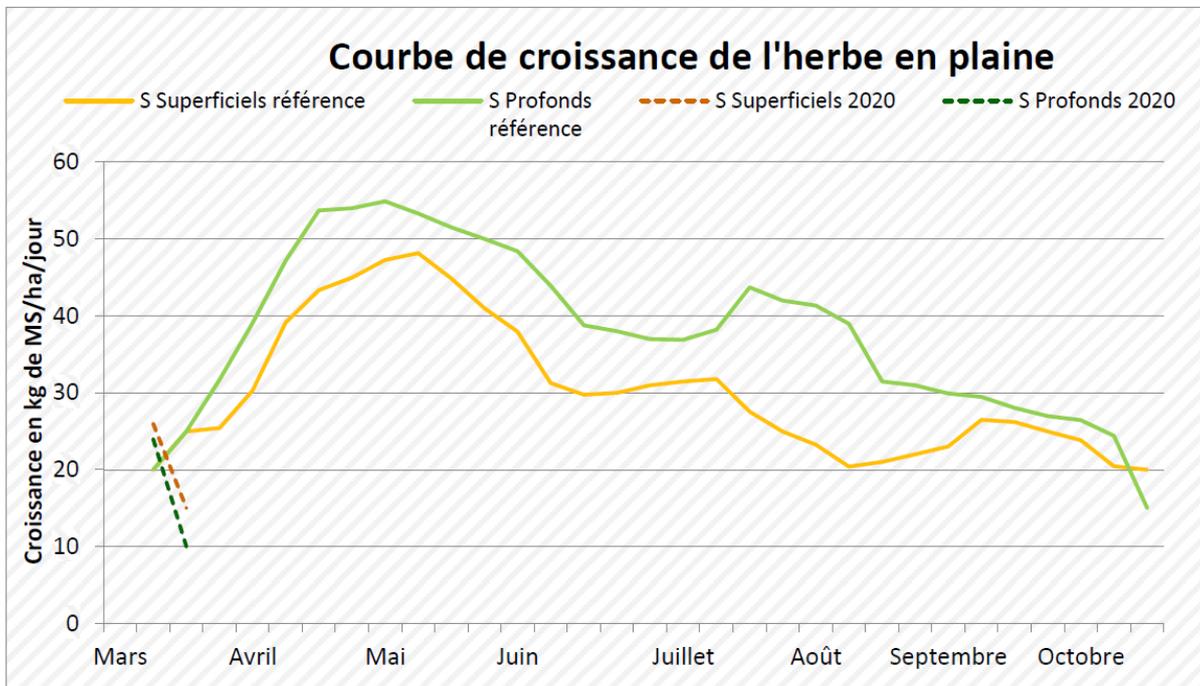
en kg MS / jour / ha

*croissance sur sol superficiel



Météo de l'herbe de la semaine dernière :





En traits pleins, les moyennes sur les prairies de plaine de Franche-Comté. En pointillés les valeurs 2021.

Retrouvez **Radio "Prairies"** par le Groupe Herbe Franche-Comté !

Retrouvez le **3^{ème} épisode** sur la [chaîne YouTube du Groupe Herbe Franche-Comté](#) ! Cette semaine on parle des différents **types de pâturages tournants** :)



Contacts : Margaux Reboul Salze – Chambre d'Agriculture de Haute-Saône : 03.84.77.14.34 – margaux.reboul-salze@haute-saone.chambagri.fr



Extrait de la Haute Saône Agricole N° 2329 du 24/04/2020

En Haute-Saône

FAUNE SAUVAGE / La vigilance est renforcée sur l'entretien des haies et des bosquets pendant la période de reproduction de nombreuses espèces animales.

Haies et bosquets : vigilance renforcée

Point réglementaire

Le dispositif « *BCAE* » mis en place en France dans le cadre de la Politique Agricole Commune, en application de l'article D615-50-1 du code rural, encadre les interventions sur les haies qui concernent les activités agricoles. Mais les interventions sur les haies et les bosquets sont également encadrées par la réglementation générale relative à la protection des espèces animales protégées et de leurs habitats de repos,

de reproduction et de nidification, qui s'impose à toutes les activités y compris agricoles, conformément au code de l'environnement et aux arrêtés ministériels pris en application de celui-ci.

Pas d'intervention entre le 15 mars et le 31 août

Les haies constituent des habitats pour certaines espèces protégées, notamment pour certaines espèces d'oiseaux qui y nichent. La suppression et l'entretien des haies pendant la période de reproduction (entre le 15 mars et le 31 août) sont susceptibles d'entraîner la destruction d'individus de ces espèces protégées et sont donc interdits.

Et après...

En dehors de cette période, les travaux restent possibles, mais sous certaines conditions. En fonction de la présence avérée d'espèces protégées et de la nature des travaux, des prescriptions pourront être données par les services administratifs compétents (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement, Direction Départementale du Territoire, Office Français de la Biodiversité). ■

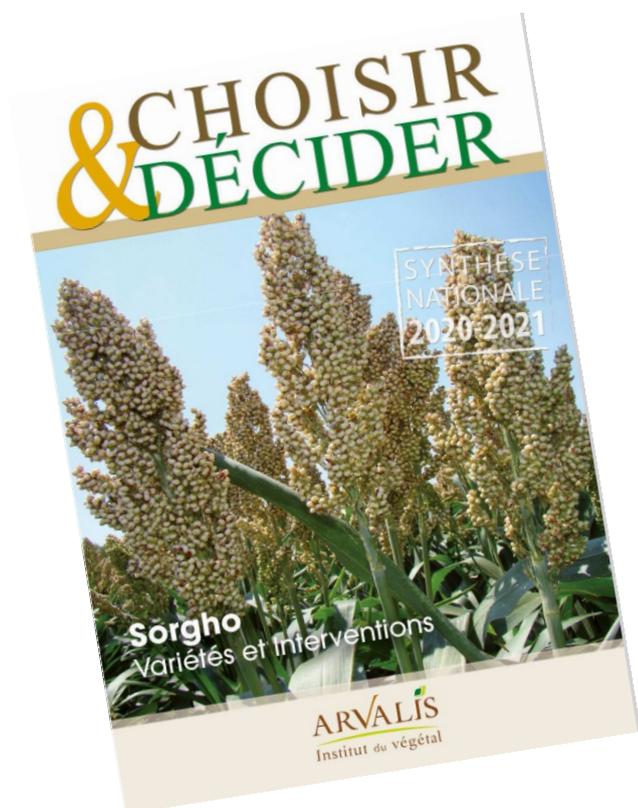
✓ Renseignements au service syndical
03 84 77 14 88





Le guide de la semaine

Sorgho grain et sorgho fourrager monocoupe 2021 ([cliquez](#))



Bulletin rédigé et édité par la Chambre d'agriculture de Haute-Saône
17 quai Yves Barbier - BP 20189
70004 VESOUL
Tél.: 03 84 77 14 40

Site internet :



Les conseils contenus dans ce bulletin sont basés sur les observations des parcelles de référence du BSV. Ils sont à adapter en fonction de votre propre situation. Cliquez pour lire le [BSV Grandes Cultures](#).

Se référer à l'étiquette du produit avant utilisation.

Pour connaître les matières actives des produits cités, se référer au site <https://ephy.anses.fr/> et aux guides cultures papier des Chambres d'Agriculture de Bourgogne Franche Comté.

Un référentiel produits phytosanitaires actualisé en permanence est disponible sur MesP@rcelles pour les abonnés. Pour chaque produit, vous trouverez toutes les informations sur les matières actives, les mélanges, les usages, la réglementation, les phrases de risque...



La Chambre d'agriculture de Haute-Saône est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le n°IFO1762 dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

